



<Commission>{PECH}Výbor pro rybolov</Commission>

<REFPROC>2016/2035</REFPROC><REFTYPEPROC>(INI)</REFTYPEPROC>

<Date>{30/03/2017}30.3.2017</Date>

<TypeAM>POZMĚŇOVACÍ NÁVRHY</TypeAM> <RangeAM>1 - 151</RangeAM>

<TitreType>Návrh zprávy</TitreType>
<Rapporteur>Renata Briano</Rapporteur>
(PE597.467v02-00)

<Titre><Titre>Úloha cestovního ruchu s nabídkou rybolovu v diverzifikaci
odvětví rybolovu</Titre>

</Titre>

<DocRef>(2016/2035(INI))</DocRef>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR>
00</Version>

PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-

<RepeatBlock-Amend><Amend>Amendement <NumAm>1</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Visa 11 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la stratégie de l'UE à l'horizon 2020 pour la biodiversité, en particulier l'objectif 4 intitulé «Garantir l'utilisation durable des ressources de pêche», au titre duquel l'Union s'engage entre autres à éliminer les effets négatifs sur les stocks halieutiques, les espèces, les habitats et les écosystèmes, «notamment au moyen d'incitations financières dans les futurs instruments financiers pour la pêche et la politique maritime, en ce qui concerne les zones marines protégées (y compris les zones Natura 2000 et celles délimitées par des accords internationaux ou régionaux)» et qui précise au sujet de ces incitations qu'il «pourra s'agir de rétablir les écosystèmes marins, d'adapter les activités de pêche et de promouvoir la participation du secteur à des activités alternatives, telles que l'écotourisme, le suivi et la gestion de la biodiversité marine et l'élimination des déchets marins»,*

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>2</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant A bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 3/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

A bis. considérant que la pêche artisanale reçoit une part minoritaire des quotas, même si elle bénéficie d'un accès préférentiel sur les côtes jusqu'à 12 milles nautiques;

Or. <Original>{FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>3</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant A ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

A ter. considérant qu'en dehors de la surpêche, de nombreux facteurs anthropiques mettent en danger les stocks halieutiques, parmi lesquels l'augmentation de la densité de peuplement sur les côtes, l'extraction d'hydrocarbure, le transport maritime, le déversement des eaux usées, le dessalement de l'eau de mer, la pollution plastique, etc.

Or. <Original>{FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>4</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant B</Article>

Proposition de résolution

Amendement

B. considérant que de nombreux petits pêcheurs sont contraints de diversifier leurs activités, afin d'accroître leurs sources de revenus;

B. considérant que de nombreux petits pêcheurs sont contraints de diversifier leurs activités, afin d'accroître leurs sources de revenus *souvent insuffisantes* ;

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 4/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

Or. <Original> {FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>5</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant B bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que, lorsque nous évoquons la diversification des activités de la pêche, il convient de tenir compte du fait qu'une grande partie de ce secteur dépend entièrement des méthodes de pêche traditionnelles et anciennes;

Or. <Original> {HR} hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>6</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant B ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que la plupart des régions côtières et insulaires connaissent une profonde récession économique, qui a pour corollaires leur dépeuplement et l'exode de leurs habitants, lesquels partent pour des territoires offrant davantage de perspectives en matière d'emploi et d'éducation;

Or. <Original> {HR} hr</Original>

</Amend>

<Amend>Pozměňovací návrh <NumAm>7</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 5/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Návrh usnesení</DocAmend>
<Article>Bod odůvodnění B c (nový)</Article>

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

Bc. vzhledem k tomu, že některé pobřežní rybolovné oblasti se nachází v blízkosti turistických destinací, ale nedosahují přiměřené úrovně ekonomického růstu i přesto, že odvětví rybolovu a cestovního ruchu jsou slučitelná;

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>8</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant C</Article>

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la création d'emplois, à l'intégration sociale ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie et à la revitalisation des communautés qui dépendent de la pêche, notamment dans les régions où les autres activités économiques sont rares;

C. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la création d'emplois, à l'intégration sociale ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie et à la revitalisation des communautés qui dépendent de la pêche, notamment dans les régions où les autres activités économiques sont rares; ***que ces possibilités varient fortement selon les régions ou en fonction du type de pêche ou de la taille du navire;***

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>9</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Maria Lidia Senra Rodríguez</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 6/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Considérant D</Article>

Proposition de résolution

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à **la réduction de l'incidence négative sur les stocks halieutiques et sur l'environnement, ainsi qu'à** l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique servent, dans bien des réalités régionales européennes, à réduire l'effort de pêche et représentent une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

Amendement

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique servent, dans bien des réalités régionales européennes, à réduire l'effort de pêche et représentent une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement

<NumAm>10</NumAm>

<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné, Francisco José Millán Mon</Members>

</RepeatBlock-By>

<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<Article>Considérant D</Article>

Proposition de résolution

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la réduction de l'incidence négative sur les stocks halieutiques et sur l'environnement, ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique **servent**, dans bien des réalités régionales européennes, **à réduire l'effort de pêche et représentent** une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

Amendement

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la réduction de l'incidence négative sur les stocks halieutiques et sur l'environnement, ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique **représentent**, dans bien des réalités régionales européennes, une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>11</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant D</Article>

Proposition de résolution

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la réduction de l'incidence négative sur les stocks halieutiques et sur l'environnement, ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique servent, dans bien des réalités régionales européennes, à réduire l'effort de pêche et *représentent* une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

Amendement

D. considérant que le tourisme lié à la pêche peut contribuer à la réduction de l'incidence négative sur les stocks halieutiques et sur l'environnement, ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension en matière de protection environnementale et culturelle; que, notamment, la pêche touristique et le tourisme halieutique servent, dans bien des réalités régionales européennes, à réduire l'effort de pêche et *peuvent représenter* une véritable forme d'intégration et de diversification de l'activité principale;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>12</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Maria Lidia Senra Rodríguez</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant E</Article>

Proposition de résolution

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; *que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique,*

Amendement

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes dans la

pêche récréative, etc.) présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes dans la connaissance de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

connaissance de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>13</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant E</Article>

Proposition de résolution

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) *présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles* sont encore méconnues du grand public, *qui souffre de lacunes évidentes dans la connaissance de* l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Amendement

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) sont encore méconnues du grand public, *et qu'il faut sensibiliser les consommateurs à* l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Or. <Original>{ES}es</Original>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 9/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>14</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant E</Article>

Proposition de résolution

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes dans la connaissance de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Amendement

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche **et à l'aquaculture** peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs **et des pisciculteurs** et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique, **l'aquaculture** et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs **et pour les pisciculteurs** et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes dans la connaissance de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>15</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant E</Article>

Proposition de résolution

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent

Amendement

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 10/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent, **par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle**, des avantages économiques pour les pêcheurs et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui **souffre de lacunes évidentes dans la connaissance** de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent des avantages économiques pour les pêcheurs et des solutions durables en ce qui concerne les ressources, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui **n'est pas encore pleinement conscient** de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>16</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné, Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant E</Article>

Proposition de résolution

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs **et des solutions durables en ce qui concerne les ressources**, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes

Amendement

E. considérant que les activités touristiques liées à la pêche peuvent contribuer à améliorer la visibilité des pêcheurs et à renforcer l'appréciation et la compréhension de ce domaine d'activité complexe qui est le leur; que la pêche touristique et les autres activités de pêche liées au tourisme (tourisme halieutique, pêche récréative, etc.) présentent, par comparaison avec les activités de pêche traditionnelle, des avantages économiques pour les pêcheurs, mais qu'elles sont encore méconnues du grand public, qui souffre de lacunes évidentes dans la connaissance de l'importance que revêt la

dans la connaissance de l'importance que revêt la consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

consommation de produits halieutiques locaux issus d'un circuit court;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>17</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F</Article>

Proposition de résolution

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes soucieux de l'environnement, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement;

Amendement

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes soucieux de l'environnement, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement; ***considérant que le tourisme lié à la pêche peut être l'occasion de développer des labels de qualité;***

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>18</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F</Article>

Proposition de résolution

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes soucieux de l'environnement, grâce à une vaste offre ***allant*** des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de

Amendement

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes soucieux de l'environnement, grâce à une vaste offre ***pouvant aller*** des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de

l'environnement;

l'environnement;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>19</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F</Article>

Proposition de résolution

Amendement

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes *soucieux de l'environnement*, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement;

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>20</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F</Article>

Proposition de résolution

Amendement

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes *soucieux de l'environnement*, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement;

F. considérant que le tourisme lié à la pêche peut constituer une occasion pour attirer des touristes, grâce à une vaste offre allant des produits locaux aux formes d'entreprises respectueuses de l'environnement;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 13/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Amend>Amendement <NumAm>21</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que la gastronomie traditionnelle liée aux produits de la pêche ainsi que les conserveries et l'industrie de transformation traditionnelles peuvent grandement valoriser l'offre touristique liée à l'industrie halieutique;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>22</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant F bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que la pêche présente de multiples avantages sociaux, y compris des effets bénéfiques sur la santé humaine et le bien-être humain;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>23</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant G</Article>

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que les gains socio-

G. considérant que les gains socio-

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 14/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

économiques du tourisme lié à la pêche ont un caractère fortement saisonnier et prédominant en période estivale;

économiques du tourisme lié à la pêche ont un caractère fortement saisonnier et prédominant en période estivale; *que l'on peut observer tout au long de l'année les effets positifs d'une fidélisation renforcée de la clientèle, phénomène souvent évoqué;*

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>24</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant H</Article>

Proposition de résolution

H. considérant que 2018 sera l'Année européenne du patrimoine culturel, dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens à l'histoire européenne et aux valeurs de son patrimoine culturel en tant que ressource partagée; que les activités de pêche traditionnelle font partie du riche patrimoine culturel européen;

Amendement

H. considérant que 2018 sera l'Année européenne du patrimoine culturel, dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens à l'histoire européenne et aux valeurs de son patrimoine culturel en tant que ressource partagée; que les activités de pêche traditionnelle font partie du riche patrimoine culturel européen *et qu'elles sont un élément constitutif de l'identité des communautés locales dont elles influencent les goûts, les spécialités culinaires, les traditions, l'histoire et les paysages, aspects qui sont fortement mis en valeur en présence de touristes;*

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>25</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant H</Article>

Proposition de résolution

H. considérant que 2018 sera l'Année européenne du patrimoine culturel, dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens à l'histoire *européenne* et aux valeurs de *son patrimoine culturel* en tant que *ressource partagée*; que les activités de pêche traditionnelle font partie du riche patrimoine culturel européen;

Amendement

H. considérant que 2018 sera l'Année européenne du patrimoine culturel, dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens à l'histoire *des pays européens* et aux valeurs de *leurs patrimoines culturels* en tant que *ressources partagées*; que les activités de pêche traditionnelle font partie du riche patrimoine culturel européen;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>26</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant I</Article>

Proposition de résolution

I. considérant que le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutient les investissements qui contribuent à la diversification des revenus des pêcheurs grâce au développement d'activités complémentaires, *comme les investissements dans les embarcations, la pêche touristique, le tourisme halieutique, la restauration, les services fournis dans le cadre de la pêche récréative ou sportive ainsi que les activités didactiques liées à la pêche*;

Amendement

I. considérant que le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutient les investissements qui contribuent à la diversification des revenus des pêcheurs grâce au développement d'activités complémentaires;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>27</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant I</Article>

Proposition de résolution

I. considérant que le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutient les investissements qui contribuent à la diversification des revenus des pêcheurs grâce au développement d'activités complémentaires, comme les investissements dans les embarcations, la pêche touristique, le tourisme halieutique, la restauration, les services fournis dans le cadre de la pêche récréative ou sportive ainsi que les activités didactiques liées à la pêche;

Amendement

I. considérant que le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutient les investissements qui contribuent à la diversification des revenus des pêcheurs grâce au développement d'activités complémentaires, comme les investissements dans ***les équipements de sécurité sur*** les embarcations, la pêche touristique, le tourisme halieutique, la restauration, les services fournis dans le cadre de la pêche récréative ou sportive ainsi que les activités didactiques liées à la pêche;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>28</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant K</Article>

Proposition de résolution

K. considérant que la directive-cadre sur l'eau et la directive-cadre 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (ci-après dénommée «directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»») contraignent les États membres à garantir le bon état des eaux côtières et marines;

Amendement

K. considérant que la directive-cadre sur l'eau et la directive-cadre 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (ci-après dénommée «directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»») contraignent les États membres à garantir le bon état des eaux côtières et marines ***et que la directive «habitats» impose aux États membres de répertorier et de maintenir les habitats marins et côtiers en mettant en place des sites Natura 2000 et en assurant leur gestion;***

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 17/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>29</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant K bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

K bis. considérant que, dans la majorité des zones marines protégées (ZMP) et sur les sites marins et côtiers Natura 2000, le secteur du tourisme revêt une importance particulière et qu'il existe de nombreux exemples positifs de gestion participative et de partenariat entre les autorités de gestion des ZMP et les pêcheurs artisanaux dans le domaine de la promotion de la pêche touristique et des autres formes de mise en valeur touristique et culturelle de la pêche traditionnelle;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>30</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant P</Article>

Proposition de résolution

Amendement

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont exercées par des pêcheurs *professionnels*, afin de diversifier leurs sources de revenus, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques, parfois en

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont exercées par des pêcheurs *exerçant leur activité à titre commercial*, afin de diversifier leurs sources de revenus, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 18/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, une définition normative claire de celles-ci doit être élaborée;

aquatiques, parfois en embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, une définition normative claire de celles-ci doit être élaborée;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>31</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant P</Article>

Proposition de résolution

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont exercées par des pêcheurs *professionnels*, afin de diversifier leurs sources de revenus, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques, parfois en embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, une définition normative claire de celles-ci doit être élaborée;

Amendement

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont *essentiellement* exercées par des *petits* pêcheurs, afin de diversifier leurs sources de revenus, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques, parfois en embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, une définition normative claire de celles-ci doit être élaborée;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>32</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant P</Article>

Proposition de résolution

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont exercées par des pêcheurs professionnels, afin de diversifier **leurs sources de revenus**, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques, parfois en embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, **une** définition normative claire de celles-ci **doit être élaborée**;

Amendement

P. considérant que les activités de pêche liées au tourisme sont exercées par des pêcheurs professionnels, afin de diversifier **leur activité**, de promouvoir et de valoriser leur profession et leur patrimoine socio-culturel, ainsi que d'améliorer l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques, parfois en embarquant des touristes sur des navires de pêche; que, même si l'aspect touristique et l'objectif récréatif des activités mentionnées sont évidents, **il n'existe aucune** définition normative claire de celles-ci;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>33</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Q</Article>

Proposition de résolution

Q. considérant que l'on entend par «pêche touristique» toutes les activités touristiques et récréatives liées à la pêche et exercées par des pêcheurs **professionnels** qui accueillent un certain nombre de touristes à bord de leurs navires afin de leur faire découvrir le monde de la pêche;

Amendement

Q. considérant que l'on entend par «pêche touristique» toutes les activités touristiques et récréatives liées à la pêche et exercées par des pêcheurs **exerçant leur activité à titre commercial** qui accueillent un certain nombre de touristes à bord de leurs navires afin de leur faire découvrir le monde de la pêche;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>34</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 20/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<Article>Considérant Q</Article>

Proposition de résolution

Q. considérant que l'on entend par «pêche touristique» toutes les activités *touristiques et* récréatives liées à la pêche et *exercées* par des pêcheurs *professionnels qui accueillent un certain nombre de touristes* à bord de leurs navires afin de *leur faire découvrir le monde de la pêche*;

Amendement

Q. considérant que l'on entend par «pêche touristique» toutes les activités récréatives *et autres* liées à la pêche et *menées* par des pêcheurs *et les membres de leurs équipages, en collaboration avec des personnes présentes* à bord de leurs navires afin de *participer à des activités liées au tourisme maritime*;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>35</NumAm>

<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>

</RepeatBlock-By>

<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<Article>Considérant R</Article>

Proposition de résolution

R. considérant que le tourisme halieutique comprend les initiatives gastronomiques et d'accueil gérées par des pêcheurs *professionnels*; que l'une des différences principales entre le tourisme halieutique et la pêche de loisir provient du fait que les activités liées au tourisme halieutique ne peuvent pas être pratiquées à bord d'un navire de pêche;

Amendement

R. considérant que le tourisme halieutique comprend les initiatives gastronomiques et d'accueil gérées par des pêcheurs *exerçant leur activité à titre commercial*; que l'une des différences principales entre le tourisme halieutique et la pêche de loisir provient du fait que les activités liées au tourisme halieutique ne peuvent pas être pratiquées à bord d'un navire de pêche;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>36</NumAm>

<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>

</RepeatBlock-By>

<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 21/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Considérant S</Article>

Proposition de résolution

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; ***que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs professionnels par l'intermédiaire de services, de structures et d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;***

Amendement

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>37</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant S</Article>

Proposition de résolution

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs professionnels par l'intermédiaire de services, de structures et

Amendement

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; ***que les États membres ne sont pas autorisés à lancer une activité de pêche récréative visant un stock halieutique donné en l'absence d'un quota national pour ce stock;*** que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités

d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;

touristiques qui alimentent une économie parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs professionnels par l'intermédiaire de services, de structures et d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Pozměňovací návrh <NumAm>38</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné, Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Návrh usnesení</DocAmend>
<Article>Bod odůvodnění S</Article>

Návrh usnesení

S. vzhledem k tomu, že rekreační rybolov je činnost vykonávaná výhradně za rekreačním a/nebo soutěžním účelem, která využívá živé vodní zdroje a zakazuje jakoukoli formu prodeje ulovených produktů; vzhledem k tomu, že ačkoli rekreační rybolov není vykonáván za účelem zisku, je řazen mezi turistické činnosti, jež vytváří paralelní ekonomiku, kterou mohou provozovat profesionální rybáři prostřednictvím služeb, struktur a infrastruktur nabízených rekreačním rybářům;

Pozměňovací návrh

S. vzhledem k tomu, že rekreační rybolov je činnost vykonávaná výhradně za rekreačním a/nebo soutěžním účelem, která využívá živé vodní zdroje a zakazuje jakoukoli formu prodeje ulovených produktů; vzhledem k tomu, že ačkoli rekreační rybolov není vykonáván za účelem zisku, je řazen mezi turistické činnosti, jež vytváří paralelní ekonomiku, kterou mohou provozovat profesionální rybáři prostřednictvím služeb, struktur a infrastruktur nabízených rekreačním rybářům; **že nekontrolovaný a intenzivní rekreační rybolov však může mít v některých oblastech negativní dopad na rybolovné zdroje;**

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>39</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Alain Cadec</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 23/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Considérant S</Article>

Proposition de résolution

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie *parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs professionnels par l'intermédiaire de services, de structures et d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;*

Amendement

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie *qui doit être valorisée;*

Or. <Original>{FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>40</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant S</Article>

Proposition de résolution

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs *professionnels* par l'intermédiaire de services, de structures et

Amendement

S. considérant que les activités de pêche récréatives ne sont pratiquées qu'à des fins de loisir et/ou de compétition et qu'elles exploitent les ressources aquatiques vivantes et interdisent la vente du produit de la pêche sous toutes ses formes; que, même si elle n'a pas pour finalité de procurer un revenu, la pêche récréative fait partie des activités touristiques qui alimentent une économie parallèle, laquelle peut être gérée par des pêcheurs *exerçant leur activité à titre commercial* par l'intermédiaire de services,

d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;

de structures et d'infrastructures mis à dispositions de ceux qui pratiquent la pêche de loisir;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>41</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant S bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

S bis. considérant qu'il n'existe aucune donnée socio-économique et environnementale fiable sur les incidences de la pêche récréative sur les réserves halieutiques, en particulier dans les régions où cette activité est intensive, et qu'il n'existe pas non plus de règlement clair ou de contrôle exhaustif des prises et encore moins de la commercialisation clandestine des prises découlant de cette activité par l'intermédiaire de structures informelles généralement liées à la restauration;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>42</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Sous-titre 1</Article>

Proposition de résolution

Amendement

Analyse des activités de pêche liées au tourisme dans certains pays européens

supprimé

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 25/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>43</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant U</Article>

Proposition de résolution

Amendement

U. considérant qu'en Italie, les demandes d'autorisation de pratiquer des activités touristiques liées à la pêche sont en hausse constante; que, selon une enquête menée récemment, les régions italiennes dans lesquelles le plus grand nombre d'autorisations a été octroyé sont la Ligurie (290), l'Émilie-Romagne (229), la Sardaigne (218), la Calabre (203), la Campanie (200) et la Sicile (136); qu'au total, ce sont 1 600 autorisations qui ont été accordées entre 2002 et 2012; qu'en 2003, les régions qui comptaient le plus grand nombre d'autorisations étaient la Campanie (63), la Ligurie (62), la Sicile (60) et la Sardaigne (59), suivies de près par les Pouilles (46), la Calabre (39) et la Toscane (37);

supprimé

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>44</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant U</Article>

Proposition de résolution

Amendement

U. considérant qu'en Italie, les demandes d'autorisation de pratiquer des activités touristiques liées à la pêche sont

U. considérant qu'en Italie, les demandes d'autorisation de pratiquer des activités touristiques liées à la pêche sont

en hausse constante; que, selon une enquête menée récemment, les régions italiennes dans lesquelles le plus grand nombre d'autorisations a été octroyé sont la Ligurie (290), l'Émilie-Romagne (229), la Sardaigne (218), la Calabre (203), la Campanie (200) et la Sicile (136); qu'au total, ce sont 1 600 autorisations qui ont été accordées entre 2002 et 2012; qu'en 2003, les régions qui comptaient le plus grand nombre d'autorisations étaient la Campanie (63), la Ligurie (62), la Sicile (60) et la Sardaigne (59), suivies de près par les Pouilles (46), la Calabre (39) et la Toscane (37);

en hausse constante; que, selon une enquête menée récemment, les régions italiennes dans lesquelles le plus grand nombre d'autorisations a été octroyé sont la Ligurie (290), l'Émilie-Romagne (229), la Sardaigne (218), la Calabre (203), la Campanie (200) et la Sicile (136); qu'au total, ce sont 1 600 autorisations qui ont été accordées entre 2002 et 2012; qu'en 2003, les régions qui comptaient le plus grand nombre d'autorisations étaient la Campanie (63), la Ligurie (62), la Sicile (60) et la Sardaigne (59), suivies de près par les Pouilles (46), la Calabre (39) et la Toscane (37); **que les grandes différences existant entre les États membres eu égard au nombre d'autorisations octroyées sont dues aux conditions locales et, surtout, aux différentes règles de sécurité applicables aux activités touristiques liées à la pêche;**

Or. <Original> {DE} de </Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>45</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant W</Article>

Proposition de résolution

Amendement

W. considérant que la pêche touristique permet aux touristes d'assister et de participer aux campagnes de pêche avec des navires professionnels, tandis que seulement 4 % des bateaux n'organisent pas de démonstrations de pêche lors des sorties en mer; qu'il est possible, sur 60 % des navires, de manger à bord le poisson tout juste pêché; que 42 % des navires proposent en outre des excursions nocturnes;

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>46</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant X</Article>

Proposition de résolution

Amendement

X. considérant que la quasi-totalité de la fréquentation touristique est concentrée sur les mois de juillet et août, ***pour un total de 31 journées en moyenne contre trois en moyenne les autres mois de l'année, ce qui représente en somme 34 journées par navire et par an;***

X. considérant que la quasi-totalité de la fréquentation touristique est concentrée sur les mois de juillet et août, ***le tourisme de l'industrie halieutique revêt donc un caractère saisonnier très marqué et il est important de stimuler la diversification;***

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>47</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Y</Article>

Proposition de résolution

Amendement

Y. ***considérant que, du point de vue des classes d'âge et du niveau d'instruction, les pêcheurs qui diversifient leurs activités disposent d'un niveau de scolarisation plus élevé par rapport à ceux qui pratiquent uniquement la pêche professionnelle; que plus de 30 % des capitaines de pêche ont un diplôme ou une qualification professionnelle et possèdent une connaissance, au moins élémentaire, de l'anglais (64 %), du français (34 %), de l'espagnol (16 %) ou de l'allemand (7 %);***

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>48</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné,
Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Z</Article>

Proposition de résolution

Amendement

Z. considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins; que, d'un point de vue social, la diminution des heures de travail passées en mer favorise le bien-être physique et psychologique des pêcheurs et de leurs familles;

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>49</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Z</Article>

Proposition de résolution

Amendement

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 29/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

Z. considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins; que, d'un point de vue social, la diminution des heures de travail passées en mer favorise le bien-être physique et psychologique des pêcheurs et de leurs familles;

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>50</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Z</Article>

Proposition de résolution

Amendement

Z. considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela

supprimé

a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins; que, d'un point de vue social, la diminution des heures de travail passées en mer favorise le bien-être physique et psychologique des pêcheurs et de leurs familles;

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>51</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Z</Article>

Proposition de résolution

Amendement

Z. *considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins; que, d'un point de vue social, la diminution des heures de travail passées en mer favorise le bien-être physique et psychologique des pêcheurs et de leurs familles;*

supprimé

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 31/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Amend>Amendement <NumAm>52</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant Z</Article>

Proposition de résolution

Z. considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins; ***que, d'un point de vue social, la diminution des heures de travail passées en mer favorise le bien-être physique et psychologique des pêcheurs et de leurs familles;***

Amendement

Z. considérant qu'un sondage réalisé en Italie auprès des travailleurs exerçant des activités de pêche touristique a indiqué que celles-ci entraînent une chute notable des heures de travail passées par les pêcheurs en mer, ce qui provoque une diminution du nombre d'instruments utilisés et de prises journalières qui peut atteindre jusqu'à 50 %, une réduction de moitié de l'effort de pêche et une baisse de près de 16 % des prises accessoires par rapport à la pêche traditionnelle; que cela a des retombées positives importantes pour la conservation des stocks halieutiques et des écosystèmes marins;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>53</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AA</Article>

Proposition de résolution

AA. considérant que, d'un point de vue économique, il est apparu que les recettes journalières dérivant des activités de pêche touristique se situent entre 400 et 600 euros, soit le double des revenus

Amendement

supprimé

qu'un même entrepreneur peut retirer de la seule vente de poissons; que le caractère saisonnier reste toutefois problématique, étant donné que les activités touristiques dépendent dans une large mesure des conditions météorologiques en mer;

Or. <Original> {ES} es </Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>54</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AA</Article>

Proposition de résolution

AA. considérant que, d'un point de vue économique, il est apparu que les recettes journalières dérivant des activités de pêche touristique se situent entre 400 et 600 euros, soit le double des revenus qu'un même entrepreneur peut retirer de la seule vente de poissons; que le caractère saisonnier reste toutefois problématique, étant donné que les activités touristiques dépendent dans une large mesure des conditions météorologiques en mer;

Amendement

AA. considérant que, d'un point de vue économique, il est apparu que les recettes journalières dérivant des activités de pêche touristique se situent entre 400 et 600 euros, soit le double des revenus qu'un même entrepreneur peut retirer de la seule vente de poissons; que le caractère saisonnier reste toutefois problématique, étant donné que les activités touristiques dépendent dans une large mesure des conditions météorologiques en mer; ***et que la possibilité de tirer des recettes supplémentaires de la pêche touristique dépend fortement du type de pêche et de la taille de l'embarcation;***

Or. <Original> {DE} de </Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>55</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AA</Article>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 33/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

Proposition de résolution

AA. considérant que, d'un point de vue économique, il est apparu que les recettes journalières dérivant des activités de pêche touristique se situent entre 400 et 600 euros, soit le double des revenus qu'un même entrepreneur peut retirer de la seule vente de poissons; que le caractère saisonnier *reste* toutefois **problématique**, étant donné que les activités touristiques dépendent dans une large mesure des conditions météorologiques en mer;

Amendement

AA. considérant que, d'un point de vue économique, il est apparu que les recettes journalières dérivant des activités de pêche touristique se situent entre 400 et 600 euros, soit le double des revenus qu'un même entrepreneur peut retirer de la seule vente de poissons; que le caractère saisonnier **constitue** toutefois **un enjeu économique et commercial**, étant donné que les activités touristiques dépendent dans une large mesure des conditions météorologiques en mer;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>56</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AB</Article>

Proposition de résolution

AB. considérant qu'il a été constaté que les femmes s'impliquent davantage non seulement dans les activités parallèles à celles des pêcheurs, mais aussi dans le développement d'activités propres au secteur du tourisme lié à la pêche; **que la contribution des femmes et de l'emploi féminin va des activités gastronomiques et culinaires, avec la préparation d'aliments complémentaires, à l'artisanat et à l'organisation d'évènements culturels locaux, en passant par la gestion comptable et financière de l'activité de pêche liée au tourisme;**

Amendement

AB. considérant qu'il a été constaté que les femmes s'impliquent davantage non seulement dans les activités parallèles à celles des pêcheurs, mais aussi dans le développement d'activités propres au secteur du tourisme lié à la pêche;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>57</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AC</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AC. considérant que les jeunes peuvent également être considérés comme un groupe cible pour le développement de destinations touristiques de pêche, *car ils sont davantage enclins à apprendre des langues étrangères et à apprécier les événements sportifs et les autres activités culturelles liées à la pêche;*

AC. considérant que les jeunes peuvent également être considérés comme un groupe cible pour le développement de destinations touristiques de pêche;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>58</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AC</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AC. considérant que les jeunes peuvent également être considérés comme un *groupe cible* pour le développement de destinations touristiques de pêche, car ils sont *davantage* enclins à apprendre des langues étrangères et à apprécier les événements sportifs et les autres activités culturelles liées à la pêche;

AC. considérant que les jeunes peuvent également être considérés comme un *des groupes cibles* pour le développement de destinations touristiques de pêche, car ils sont enclins à apprendre des langues étrangères et à apprécier les événements sportifs et les autres activités culturelles liées à la pêche;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>59</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 35/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AC bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AC bis. considérant que, jusqu'à présent, la pêche traditionnelle est l'activité du secteur primaire la plus méconnue et la moins choisie en tant que sujet d'étude et outil de formation pour les niveaux primaire et intermédiaire du système éducatif;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>60</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AC ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AC ter. considérant qu'il existe une multitude de possibilités pour introduire des activités relatives à la pêche traditionnelle dans le système éducatif en utilisant des formules semblables à celle des «fermes-écoles», par exemple;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>61</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AF</Article>

Proposition de résolution

Amendement

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 36/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

AF. considérant que les acteurs locaux ont appris, grâce aux GALP, comment l'offre touristique d'une zone de pêche peut évoluer pour inclure une vaste gamme d'activités et ainsi rester attrayante, et ce même dans un secteur touristique très compétitif; qu'ainsi, le tourisme peut devenir une source importante de revenus supplémentaires pour les communautés exerçant des activités de pêche;

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>62</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AF</Article>

Proposition de résolution

AF. considérant que les acteurs locaux ont appris, grâce aux GALP, comment l'offre touristique d'une zone de pêche peut évoluer pour inclure une vaste gamme d'activités et ainsi rester attrayante, et ce même dans un secteur touristique très compétitif; qu'ainsi, le tourisme peut devenir une source importante de revenus supplémentaires pour les communautés exerçant des activités de pêche;

Amendement

AF. considérant que les acteurs locaux ont appris, grâce aux GALP, comment l'offre touristique d'une zone de pêche peut évoluer pour inclure une vaste gamme d'activités et ainsi rester attrayante, et ce même dans un secteur touristique très compétitif; qu'ainsi, le tourisme peut devenir une source importante de revenus supplémentaires pour les communautés exerçant des activités de pêche, ***ce qui contribue, à terme, au développement global des zones côtières et insulaires;***

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>63</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 37/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Considérant AG</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AG. *considérant qu'il existe, en Grèce, en Espagne et en Italie, des exemples vertueux témoignant de la précieuse collaboration des GALP dans le domaine de la pêche traditionnelle; qu'en outre, le réseau Farnet a mis en relief de bonnes pratiques belges, espagnoles, françaises, croates et italiennes⁷;*

supprimé

⁷ *Socio-economic analysis on fisheries related tourism in EUSAIR - Nemo project 1m-med14-11, wp2, action 2.3. (Analyse socio-économique sur les activités de pêche liées au tourisme dans le cadre de l'EUSAIR - projet Nemo).*

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>64</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AI</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AI. *considérant que certaines pratiques, telles que «la fête du thon de Cetara», qui a lieu à plusieurs reprises en Italie au cours des mois de juillet et août et dont le but est de diffuser les connaissances relatives à la pêche artisanale, à la vie des pêcheurs et à la culture musicale, œnologique et gastronomique de la région, ont été essentielles au maintien et à la promotion du secteur touristique de la ville et des régions limitrophes;*

AI. *considérant que certaines pratiques, telles que «la fête du thon de Cetara», qui a lieu à plusieurs reprises en Italie au cours des mois de juillet et août et dont le but est de diffuser les connaissances relatives à la pêche artisanale, à la vie des pêcheurs et à la culture musicale, œnologique et gastronomique de la région, ont été essentielles au maintien et à la promotion du secteur touristique de la ville et des régions limitrophes; **que les États membres devraient fournir un effort concerté pour investir dans de telles initiatives et en faire***

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 38/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

la promotion dans leurs propres régions en ce qu'elles représentent des solutions alternatives à la pêche industrielle à grande échelle, axées sur la communauté et durables d'un point de vue environnemental et socio-économique, l'objectif étant que ces initiatives profitent aux régions locales et aux communautés côtières concernées;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>65</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AI</Article>

Proposition de résolution

AI. considérant que certaines *pratiques, telles que «la fête du thon de Cetara», qui a lieu à plusieurs reprises en Italie au cours des mois de juillet et août et dont le but est* de diffuser les connaissances relatives à la pêche artisanale, à la vie des pêcheurs et *à la culture musicale, œnologique et gastronomique* de la région, *ont été essentielles au maintien et à la promotion du secteur touristique de la ville et des régions limitrophes;*

Amendement

AI. considérant que certaines *festivités sont célébrées dans plusieurs villages côtiers d'États membres dans lesquels il est essentiel d'intégrer d'autres vecteurs permettant de renforcer leur attrait touristique, tels que l'association à d'autres offres de qualité du secteur primaire, ainsi que* de diffuser les connaissances relatives à la pêche artisanale *et* à la vie des pêcheurs, *et de promouvoir le lien avec les cultures traditionnelles, l'œnologie et la gastronomie* de la région *ou les productions de qualité supérieure du secteur de la conserve et de l'industrie de transformation, qui témoignent de la diversité de l'Union;*

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>66</NumAm>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 39/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AJ</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AJ. considérant qu'en Espagne, des agences spécialisées telles que «Turismo marinero – Costa del Sol» ont été créées dans le but de promouvoir l'industrie traditionnelle de la pêche et d'aider les habitants à développer et à faire connaître les activités touristiques liées à ce secteur; que l'agence organise des cours de cuisine à bord des navires utilisés par les pêcheurs locaux, des excursions permettant d'observer les espèces halieutiques et des activités de pêche de loisir; qu'en parallèle, des visites guidées du «Bioparc», un parc-musée créé spécialement pour les enfants, sont organisées afin que ceux-ci puissent acquérir des notions de biologie marine et des connaissances sur la pêche traditionnelle et sur la culture de la région;

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>67</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AJ</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AJ. considérant qu'en Espagne, des agences spécialisées telles que «Turismo marinero – Costa del Sol» ont été créées dans le but de promouvoir l'industrie traditionnelle de la pêche et d'aider les

AJ. considérant qu'en Espagne, des agences spécialisées telles que «Turismo marinero – Costa del Sol» ont été créées dans le but de promouvoir l'industrie traditionnelle de la pêche et d'aider les

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 40/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

habitants à développer et à faire connaître les activités touristiques liées à ce secteur; que l'agence organise des cours de cuisine à bord des navires utilisés par les pêcheurs locaux, des excursions permettant d'observer les espèces halieutiques et des activités de pêche de loisir; qu'en parallèle, des visites guidées du «Bioparc», un parc-musée créé spécialement pour les enfants, sont organisées afin que ceux-ci puissent acquérir des notions de biologie marine et des connaissances sur la pêche traditionnelle et sur la culture de la région;

habitants à développer et à faire connaître les activités touristiques liées à ce secteur; que l'agence organise des cours de cuisine à bord des navires utilisés par les pêcheurs locaux, des excursions permettant d'observer les espèces halieutiques et des activités de pêche de loisir; qu'en parallèle, des visites guidées du «Bioparc», un parc-musée créé spécialement pour les enfants, sont organisées afin que ceux-ci puissent acquérir des notions de biologie marine et des connaissances sur la pêche traditionnelle et sur la culture de la région;
que la reproduction de telles initiatives et le partage d'expériences dans ce domaine entre les États membres seraient bénéfiques pour les communautés côtières et rurales, notamment dans les régions périphériques;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>68</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AJ</Article>

Proposition de résolution

AJ. considérant qu'en Espagne, des agences spécialisées telles que «Turismo marineru – Costa del Sol» ont été créées dans le but de promouvoir l'industrie traditionnelle de la pêche et d'aider les habitants à développer et à faire connaître les activités touristiques liées à ce secteur; que l'agence organise des cours de cuisine à bord des navires utilisés par les pêcheurs locaux, des excursions permettant d'observer les espèces halieutiques et des activités de pêche de loisir; qu'en parallèle, des visites guidées du «Bioparc», un parc-

Amendement

AJ. considérant qu'en Espagne, des agences spécialisées telles que «Turismo marineru – Costa del Sol» ont été créées dans le but de promouvoir l'industrie traditionnelle de la pêche et d'aider les habitants à développer et à faire connaître les activités touristiques liées à ce secteur; que l'agence organise des cours de cuisine à bord des navires utilisés par les pêcheurs locaux, des excursions permettant d'observer les espèces halieutiques et des activités de pêche de loisir; qu'en parallèle, des visites guidées du «Bioparc», un parc-

musée créé spécialement pour les enfants, sont organisées afin que ceux-ci puissent acquérir des notions de biologie marine et des connaissances sur la pêche traditionnelle et sur la culture de la région;

musée créé spécialement pour les enfants, sont organisées afin que ceux-ci puissent acquérir des notions de biologie marine et des connaissances sur la pêche traditionnelle (*outils et techniques de pêche traditionnels*) et sur la culture de la région;

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>69</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AJ bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AJ bis. considérant que la Commission, le Parlement et les États membres ne devraient pas interdire, négligemment et sans une évaluation motivée des conséquences, les techniques traditionnelles de pêche familiale à petite échelle, car il en résulterait la disparition des nouvelles formes de tourisme de pêche durable, à petite échelle et authentique au moyen d'engins traditionnels;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>70</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Considérant AJ bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

AJ bis. considérant que, lors de la saison estivale, en Croatie, des «fêtes de la

pêche» sont organisées dans les lieux touristiques sur la côte et sur les îles, au cours desquelles la pêche traditionnelle, l'héritage culturel et historique, la gastronomie et le mode de vie traditionnel sont mis à l'honneur;

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>71</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 1</Article>

Proposition de résolution

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables;

Amendement

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables; *ajoute qu'à cet égard, les activités de restructuration ne doivent toutefois pas entraîner de restrictions pour la pêche professionnelle, notamment lorsqu'elles sont menées en dehors de la saison touristique;*

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>72</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 1</Article>

Proposition de résolution

Amendement

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 43/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

1. considère **que** la restructuration et l'adaptation des navires de pêche **sont essentielles** au bon déroulement des activités touristiques, **étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables;**

1. considère **qu'il est essentiel de garantir la sécurité des touristes, le cas échéant grâce à** la restructuration et à l'adaptation des navires de pêche **pour veiller** au bon déroulement des activités touristiques;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>73</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 1</Article>

Proposition de résolution

Amendement

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables;

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables, **sans toutefois augmenter les capacités de pêche;**

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>74</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 1</Article>

Proposition de résolution

Amendement

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 44/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables;

essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des *pêcheurs et des* touristes ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>75</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 1</Article>

Proposition de résolution

Amendement

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes *ainsi que leur confort pour, partant, rendre ces activités agréables*;

1. considère que la restructuration et l'adaptation des navires de pêche sont essentielles au bon déroulement des activités touristiques, étant donné que les navires doivent être rénovés afin de garantir la sécurité des touristes *pour que celle-ci ne constitue pas un obstacle au lancement des* activités;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Pozměňovací návrh <NumAm>76</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Návrh usnesení</DocAmend>
<Article>Bod 1 a (nový)</Article>

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

1a. zdůrazňuje zatím nevyužitý potenciál cestovního ruchu s nabídkou rybolovu, který může mít významný přínos pro komunity pobřežních oblastí, neboť diverzifikuje jejich místní zdroje příjmů;

domnívá se v tomto ohledu, že cestování za rybolovem a cestování za rybami mohou obchodní rybolov doplňovat a stát se zdrojem dalších příjmů rybářských komunit;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>77</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Rolandas Paksas</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2</Article>

Proposition de résolution

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen grâce à la création d'un réseau de partage;

Amendement

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen grâce à la création d'un réseau de partage, *en particulier en se concentrant sur les eaux qui sont situées dans des régions frontalières et dans lesquelles les activités de pêche sont très productives;*

Or. <Original>{LT}lt</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>78</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2</Article>

Proposition de résolution

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein

Amendement

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 46/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen grâce à la création d'un réseau *de partage*;

développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen grâce à la création d'un réseau *d'échange de bonnes pratiques*;

Or. <Original>{FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>79</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2</Article>

Proposition de résolution

Amendement

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen *grâce à la création d'un réseau de partage*;

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau européen;

Or. <Original>{IT} it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>80</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2</Article>

Proposition de résolution

Amendement

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau

2. considère que l'objectif stratégique de l'initiative de la Commission doit être d'encourager la mise en valeur et le plein développement des activités de pêche touristique, de tourisme halieutique et de tourisme de la pêche sportive au niveau

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 47/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

européen grâce à la création d'un réseau de partage;

européen grâce à la création d'un réseau *et d'un cadre* de partage;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>81</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Nicola Caputo, Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. demande à la Commission de favoriser l'apparition et le développement du secteur de la pêche touristique, afin de mettre en œuvre une stratégie commerciale différenciée en fonction des potentiels et qui réponde plus efficacement aux besoins, dans l'optique d'une nouvelle forme de tourisme où priment, notamment, la qualité, la flexibilité, l'innovation et le souci de la protection du patrimoine historique et culturel des zones de pêche, de l'environnement et de la santé; demande également à la Commission de promouvoir et d'encourager les investissements en faveur de la pêche dans le domaine du tourisme, en vue de créer une offre touristique différenciée qui encourage notamment la gastronomie liée aux produits de la pêche artisanale, la pratique du tourisme halieutique, marin ou sous-marin, permettant ainsi une exploitation durable du patrimoine marin et de mieux faire connaître les zones de pêche concernées;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>82</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Nicola Caputo, Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2 ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. invite la Commission, pour favoriser l'apparition et le développement du secteur du tourisme lié à la pêche, à encourager et à soutenir activement les investissements en faveur de la diversification des activités de pêche dans les domaines de la culture et de l'art en tant que piliers du patrimoine traditionnel (produits artisanaux, musique, danse) et à appuyer les investissements visant à promouvoir les traditions, l'histoire et le patrimoine de pêche en général (outils, techniques, documents historiques, etc.) au moyen de l'ouverture de musées et de l'organisation d'expositions étroitement liées à la pêche côtière;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>83</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Nicola Caputo, Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 2 quater (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. demande à la Commission d'étudier la possibilité d'autoriser l'exploitation mixte des navires utilisés pour des activités extractives, de sorte que, sans perdre leur qualité de navire de pêche, ceux-ci puissent être employés pour d'autres activités liées aux loisirs et au tourisme, comme l'organisation de

voyages d'information ou d'activités de transformation, didactiques, gastronomiques, etc., selon le modèle des fermes-écoles ou du tourisme agricole dans les zones rurales;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>84</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 3</Article>

Proposition de résolution

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire de créer un réseau européen des activités de pêche liées au tourisme et un réseau européen des services touristiques liés à la pêche sportive/récréative, en s'inspirant de ce bel exemple qu'est Farnet;

Amendement

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire de créer un réseau européen des activités de pêche liées au tourisme et un réseau européen des services touristiques liés à la pêche sportive/récréative, en s'inspirant de ce bel exemple qu'est Farnet, ***qui apporte une aide considérable aux GALP;***

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>85</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 3</Article>

Proposition de résolution

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire ***de créer un réseau européen des activités de pêche liées au tourisme et un réseau européen des services touristiques liés à la pêche sportive/récréative,*** en s'inspirant de ce bel

Amendement

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire ***d'améliorer l'application des mesures et des instruments disponibles pour promouvoir les activités de pêche liées au tourisme, en s'inspirant de ce bel exemple qu'est Farnet et en recourant aux***

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 50/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

exemple qu'est Farnet;

fonds et aux structures déjà en place;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>86</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 3</Article>

Proposition de résolution

Amendement

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire de créer un réseau européen des activités de pêche liées au tourisme et un réseau européen des services touristiques liés à la pêche sportive/récréative, en s'inspirant *de ce bel* exemple *qu'est* Farnet;

3. estime, par conséquent, qu'il est nécessaire de créer un réseau européen des activités de pêche liées au tourisme et un réseau européen des services touristiques liés à la pêche sportive/récréative, en s'inspirant *par* exemple *de* Farnet;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>87</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 3 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. estime que, afin d'orienter convenablement les politiques de soutien et d'évaluer de manière adéquate leurs résultats, il est urgent de systématiser, d'homogénéiser et d'améliorer la collecte de données relatives à la contribution de ces activités de diversification aux revenus des zones de pêche européennes; souligne également l'importance du contrôle des incidences réelles de la pêche récréative en tant qu'activité économique, de ses

incidences sur les réserves halieutiques et de l'éventuelle concurrence qui en découle par l'intermédiaire de mécanismes de vente informels auprès du secteur professionnel; demande aux professionnels de s'impliquer davantage dans l'élaboration des mesures de contrôle;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>88</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 3 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. invite la Commission et les États membres à mettre en valeur et à soutenir, dans les zones marines protégées et les sites Natura 2000, les expériences de partenariat défendues par les autorités de gestion avec le secteur de la pêche touristique afin de protéger les ressources naturelles tout en soutenant et en mettant en valeur la culture dans le cadre d'une exploitation responsable;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>89</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Alain Cadec</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 4</Article>

Proposition de résolution

Amendement

4. considère qu'il est crucial

4. considère qu'il est crucial

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 52/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative;

d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative; ***insiste pour que cette définition envisage le tourisme lié à la pêche comme une activité annexe permettant aux pêcheurs de compléter leur activité principale de pêche sans pour autant se reconvertir en dehors du secteur de la pêche ;***

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>90</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 4</Article>

Proposition de résolution

4. considère qu'il est crucial d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative;

Amendement

4. considère qu'il est crucial d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative; ***estime toutefois que l'adoption d'une telle définition ne peut se faire sans une consultation opportune et préalable de toutes les parties intéressées et qu'elle doit refléter la diversité de toutes les formes de tourisme lié à la pêche qui existent dans l'Union;***

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>91</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 53/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 4</Article>

Proposition de résolution

4. considère qu'il est crucial d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative;

Amendement

4. considère qu'il est crucial d'harmoniser la définition des activités de pêche liées au tourisme au niveau de l'Union, en insistant particulièrement sur la pêche touristique, le tourisme halieutique, **le tourisme lié à l'aquaculture** et le tourisme lié à la pêche sportive/récréative;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>92</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Maria Lidia Senra Rodríguez</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 5</Article>

Proposition de résolution

5. *invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche et sur d'éventuels allègements fiscaux, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;*

Amendement

supprimé

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>93</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 54/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Paragraphe 5</Article>

Proposition de résolution

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche et sur d'éventuels allègements fiscaux, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Amendement

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche et sur d'éventuels allègements fiscaux, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union; ***précise que les mesures précitées doivent offrir suffisamment de flexibilité pour tenir compte des grandes différences existant entre les types de pêche et entre les navires de pêche, ainsi que des particularités régionales;***

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>94</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 5</Article>

Proposition de résolution

5. invite la Commission à ***adopter des*** normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche et sur d'éventuels allègements fiscaux, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Amendement

5. invite la Commission à ***lancer une consultation publique sur l'adoption éventuelle de*** normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche et sur d'éventuels allègements fiscaux, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Or. <Original>{IT}it</Original>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 55/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>95</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 5</Article>

Proposition de résolution

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche *et sur d'éventuels allègements fiscaux*, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Amendement

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation *et* sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>96</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Rolandas Paksas</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 5</Article>

Proposition de résolution

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation, sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche *et sur d'éventuels allègements fiscaux*, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Amendement

5. invite la Commission à adopter des normes communes sur la sécurité de la navigation *ainsi que* sur les conditions hygiéniques et sanitaires à bord des navires sur lesquels se déroulent des activités touristiques de pêche, compte tenu des différences considérables qui existent entre les activités de pêche liées au tourisme au sein de l'Union;

Or. <Original>{LT}lt</Original>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 56/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>97</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 5 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. recommande d'appliquer le principe de décarbonation ou d'efficacité énergétique des motorisations lors des modifications qui devront être apportées aux navires afin de les conformer à cette activité;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>98</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 6</Article>

Proposition de résolution

Amendement

6. estime qu'il est nécessaire de **créer** des infrastructures appropriées au transport et au logement des touristes concernés, ainsi que d'assurer la maintenance et l'entretien des espaces publics, ce qui est indispensable au succès des activités touristiques à long terme;

6. estime qu'il est nécessaire de **soutenir la création** des infrastructures appropriées au transport et au logement des touristes concernés, ainsi que d'assurer la maintenance et l'entretien des espaces publics, ce qui est indispensable au succès des activités touristiques à long terme;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>99</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 6</Article>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 57/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

Proposition de résolution

6. estime qu'il est **nécessaire** de créer des infrastructures appropriées au transport et au logement des touristes concernés, ainsi que d'assurer la maintenance et l'entretien des espaces publics, ce qui est indispensable au succès des activités touristiques à long terme;

Amendement

6. estime qu'il est **opportun** de créer des infrastructures appropriées au transport et au logement des touristes concernés, ainsi que d'assurer la maintenance et l'entretien des espaces publics, ce qui est indispensable au succès des activités touristiques à long terme;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>100</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 7</Article>

Proposition de résolution

7. demande aux États membres de respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la directive-cadre européenne sur l'eau et de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», afin de garantir le bon état des eaux côtières et marines, notamment en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources ainsi que **la** prévention et **la** gestion de la pollution et des déchets;

Amendement

7. demande aux États membres de respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la directive-cadre européenne sur l'eau et de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», afin de garantir le bon état des eaux côtières et marines, notamment en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources ainsi que **grâce à une** prévention et **à une** gestion **efficaces** de la pollution et des déchets;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>101</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Rolandas Paksas</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 8</Article>

Proposition de résolution

Amendement

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 58/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

8. invite les États membres à *simplifier* les procédures *d'autorisation*;

8. invite les États membres à *réduire* les *charges administratives en simplifiant la procédure d'octroi d'autorisations ainsi que d'autres* procédures *bureaucratiques*;

Or. <Original>{LT}lt</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>102</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 8</Article>

Proposition de résolution

Amendement

8. invite les États membres à simplifier *les procédures d'autorisation*;

8. invite les États membres à simplifier *l'octroi d'autorisations pour les activités durables liées à la pêche*;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>103</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 8</Article>

Proposition de résolution

Amendement

8. invite les États membres à simplifier les procédures *d'autorisation*;

8. invite les États membres à *accélérer et* à simplifier les procédures *d'octroi des autorisations*;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Pozměňovací návrh <NumAm>104</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Návrh usnesení</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 59/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Bod 8 a (nový)</Article>

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

8a. zdůrazňuje, že tyto činnosti musí být slučitelné s ochranou biologické rozmanitosti, jakož i s ochranou oblastí sítě Natura 2000 a chráněných mořských oblastí (strategie EU v oblasti biologické rozmanitosti, směrnice o ptácích a směrnice o stanovištích), a proto je nezbytné posílení dialogu a součinnosti s ostatními dotčenými členskými státy;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>105</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 8 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. invite les États membres à développer des labels de qualité en synergie avec le développement du tourisme liée à la pêche;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>106</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Barbara Matera</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9</Article>

Proposition de résolution

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 60/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;
invite la Commission et le Conseil à reconnaître, sur le plan juridique et social, le rôle joué par les femmes dans le secteur de la pêche touristique et dans le développement durable des zones dépendantes de la pêche, dans le but d'éliminer tous les obstacles économiques, administratifs et sociaux qui entravent leur participation dans des conditions équitables;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>107</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9</Article>

Proposition de résolution

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité
ainsi qu'à la promotion des connaissances sur la biologie marine, les espèces de poissons locales, l'environnement et les traditions culturelles;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>108</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ulrike Rodust</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 61/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Paragraphe 9</Article>

Proposition de résolution

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité ***ainsi que des compétences en langues étrangères;***

Or. <Original>{DE}de</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>109</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9</Article>

Proposition de résolution

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances ***linguistiques et techniques*** nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>110</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 9</Article>

Proposition de résolution

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de garantir des cours de formation aux

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 62/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

pêcheurs, **aux pisciculteurs**, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>111</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9</Article>

Proposition de résolution

9. considère qu'il est nécessaire de **garantir** des cours de formation aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Amendement

9. considère qu'il est nécessaire de **promouvoir** des cours de formation **destinés** aux pêcheurs, à leurs familles et à tous les acteurs locaux concernés, afin de leur transmettre les connaissances nécessaires à l'accueil des touristes et à leur sécurité;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>112</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. estime que le renforcement des capacités professionnelles dans les zones de pêche, dans des domaines comme le marketing numérique, la gestion et le maintien de la communication sur les réseaux sociaux, ainsi que la gestion socioculturelle et les compétences

linguistiques, doit être une priorité en vue de favoriser aussi bien la création que la diffusion de l'offre touristique liée au secteur halieutique;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>113</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné, Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 9 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. demande à la Commission d'étudier la possibilité de permettre l'exploitation mixte des navires destinés à la pêche commerciale afin qu'ils puissent, sans se détourner de ce premier objet, organiser à leur bord des activités touristiques relatives à la pêche;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>114</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10. considère qu'il est important d'assurer la diversification de l'offre touristique, en développant une stratégie fondée sur les particularités locales, les spécialisations qui en découlent et les ressources disponibles; invite, par conséquent, la Commission et les États

10. considère qu'il est important d'assurer la diversification de l'offre touristique, en développant une stratégie fondée sur les particularités locales *et nationales*, les spécialisations qui en découlent et les ressources disponibles; invite, par conséquent, la Commission et

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 64/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

membres à promouvoir diverses formes de tourisme durable et d'écotourisme, y compris grâce à des stratégies de commercialisation innovantes qui mettent notamment l'accent sur les caractéristiques traditionnelles et qui sont constamment contrôlées afin de veiller à l'équilibre entre l'offre et la demande;

les États membres à promouvoir diverses formes de tourisme durable et d'écotourisme, y compris grâce à des stratégies de commercialisation innovantes qui mettent notamment l'accent sur les caractéristiques traditionnelles et qui sont constamment contrôlées afin de veiller à l'équilibre entre l'offre et la demande;
souligne à ce titre l'importance d'encourager le développement de labels de qualité;

Or. <Original> {FR} fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>115</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 10</Article>

Proposition de résolution

10. considère qu'il est important d'assurer la diversification de l'offre touristique, en développant une stratégie fondée sur les particularités locales, les spécialisations qui en découlent et les ressources disponibles; invite, par conséquent, la Commission et les États membres à promouvoir diverses formes de tourisme durable et d'écotourisme, y compris grâce à des stratégies de commercialisation innovantes qui mettent notamment l'accent sur les caractéristiques traditionnelles et qui sont constamment contrôlées afin de veiller à l'équilibre entre l'offre et la demande;

Amendement

10. considère qu'il est important d'assurer la diversification de l'offre touristique, en développant une stratégie fondée sur les particularités locales, les spécialisations qui en découlent et les ressources disponibles; invite, par conséquent, la Commission et les États membres à promouvoir diverses formes de tourisme durable et d'écotourisme, y compris grâce à des stratégies de commercialisation innovantes qui mettent notamment l'accent sur les caractéristiques traditionnelles ***ainsi que sur les caractéristiques liées au développement durable*** et qui sont constamment contrôlées afin de veiller à l'équilibre entre l'offre et la demande;

Or. <Original> {HU} hu</Original>

</Amend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 65/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Amend>Amendement <NumAm>116</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. encourage l'élaboration d'offres intégrées qui proposent des expériences complètes fondées sur l'association ordonnée et synergique de l'ensemble des attraits de la région et la conclusion d'alliances afin d'attirer les clients potentiels à l'aide de dynamiques touristiques qui fonctionnent déjà dans les régions limitrophes aux zones de pêche traditionnelle, comme le tourisme de congrès et/ou professionnel;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>117</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. invite la Commission à soutenir et à encourager l'association du secteur de la pêche et de ses travailleurs, y compris dans des projets liés au tourisme culturel et historique, notamment ceux de redécouverte de la culture maritime et des lieux et métiers de la pêche traditionnelle;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>118</NumAm>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 66/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<RepeatBlock-By><Members>Maria Lidia Senra Rodríguez</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. demande à ce que soit favorisée la consommation de produits halieutiques locaux, y compris dans la restauration, car celle-ci constitue un des critères de l'obtention des aides publiques;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>119</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. relève l'importance de la collaboration entre les opérateurs touristiques et les pêcheurs afin d'optimiser le potentiel du tourisme lié à la pêche;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>120</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 10 ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

10 ter. souligne l'importance des activités touristiques liées à l'observation de la faune sauvage, notamment des cétacés,

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 67/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

qui doivent être respectueuses de l'habitat naturel et des besoins biologiques des animaux; ajoute que ces activités pourraient présenter de nombreux avantages éducatifs, environnementaux, scientifiques ainsi que d'autres avantages socio-économiques et qu'elles peuvent contribuer à la sensibilisation et à l'appréciation de ces espèces uniques ainsi que de l'environnement précieux dans lequel elles vivent;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>121</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 11</Article>

Proposition de résolution

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices et durables, y compris **une connexion internet et des technologies de l'information**, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes existantes;

Amendement

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices et durables **pour les pêcheurs pratiquant la pêche sportive et les touristes de la pêche à la ligne**, y compris **des connexions internet rapides et accessibles au public par l'intermédiaire de la fibre optique**, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes existantes, **en veillant à ce que la politique portuaire accorde une attention suffisante à l'accessibilité des navires de pêche sportive et à la croissance de la pêche à la ligne**;

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 68/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Amend>Amendement <NumAm>122</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Rolandas Paksas</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 11</Article>

Proposition de résolution

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices *et* durables, y compris une connexion internet et des technologies de l'information, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes existantes;

Amendement

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices, durables, *complètes et spécialisées*, y compris une connexion internet et des technologies de l'information, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes existantes;

Or. <Original>{LT}lt</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>123</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 11</Article>

Proposition de résolution

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices et durables, y compris une connexion internet et des technologies de l'information, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes existantes;

Amendement

11. invite les États membres et les autorités régionales et locales à mettre en place des infrastructures novatrices et durables, y compris une connexion internet et des technologies de l'information, en vue d'encourager le développement du tourisme lié à la pêche, ainsi qu'à moderniser les infrastructures maritimes, *lacustres et d'eau courante* existantes;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>124</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 12</Article>

Proposition de résolution

12. invite la Commission, les États membres et les autorités régionales et locales à intensifier les campagnes de promotion et de communication, y compris dans le cadre d'initiatives telles que les «destinations européennes d'excellence» et l'«Année européenne du patrimoine culturel (2018)», qui visent à améliorer la connaissance et la compréhension de la culture traditionnelle de la pêche; encourage, à cet égard, les parties intéressées à exploiter le potentiel que représentent les touristes soucieux de l'environnement, ainsi que ceux qui peuvent voyager en basse saison;

Amendement

12. invite la Commission, les États membres et les autorités régionales et locales à intensifier les campagnes de promotion et de communication, y compris dans le cadre d'initiatives telles que les «destinations européennes d'excellence» et l'«Année européenne du patrimoine culturel (2018)», qui visent à améliorer la connaissance et la compréhension de la culture traditionnelle de la pêche *et de l'aquaculture*; encourage, à cet égard, les parties intéressées à exploiter le potentiel que représentent les touristes soucieux de l'environnement, ainsi que ceux qui peuvent voyager en basse saison;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>125</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 12</Article>

Proposition de résolution

12. invite la Commission, les États membres et les autorités régionales et locales à intensifier les campagnes de promotion et de communication, y compris dans le cadre d'initiatives telles que les «destinations européennes d'excellence» et l'«Année européenne du patrimoine culturel (2018)», qui visent à améliorer la connaissance et la compréhension de la

Amendement

12. invite la Commission, les États membres et les autorités régionales et locales à intensifier les campagnes de promotion et de communication, y compris dans le cadre d'initiatives telles que les «destinations européennes d'excellence» et l'«Année européenne du patrimoine culturel (2018)», qui visent à améliorer la connaissance et la compréhension de la

culture traditionnelle de la pêche;
encourage, à cet égard, les parties
intéressées à exploiter le potentiel que
représentent les touristes *soucieux de
l'environnement*, ainsi que ceux qui
peuvent voyager en basse saison;

culture traditionnelle de la pêche;
encourage, à cet égard, les parties
intéressées à exploiter le potentiel que
représentent les touristes, ainsi que ceux
qui peuvent voyager en basse saison;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>126</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Verónica Lope Fontagné, Gabriel Mato,
Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 12 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

*12 bis. estime qu'il est nécessaire de
protéger le recours aux arts et aux
techniques traditionnels, tels que la
madrague ou le «xeito», étant donné
qu'ils sont étroitement liés à l'identité et
au mode de vie des régions côtières, et de
les reconnaître en tant que patrimoine
culturel;*

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>127</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 12 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

*12 bis. insiste sur l'importance des
investissements dans la diversification de
la pêche, de façon à promouvoir la
tradition, l'histoire et l'ensemble du*

patrimoine de la pêche (outils et techniques de pêche traditionnels);

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>128</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Ruža Tomašić</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 12 ter (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

12 ter. insiste sur l'importance des investissements dans la diversification de la pêche aux fins de la transformation des produits halieutiques locaux;

Or. <Original>{HR}hr</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>129</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Rolandas Paksas</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 13</Article>

Proposition de résolution

Amendement

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'événements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'événements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;
recommande également la planification correcte d'investissements afin de réduire le coût des activités de maintenance et du travail pendant la basse saison;

Or. <Original>{LT}lt</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>130</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 13</Article>

Proposition de résolution

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'évènements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

Amendement

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'évènements gastronomiques, de **labels de qualité**, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

Or. <Original>{FR}fr</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>131</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 13</Article>

Proposition de résolution

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'évènements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

Amendement

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'évènements gastronomiques, de fêtes **portuaires et de village^{1 bis}**, de parcs thématiques et de musées (voir les exemples de l'Espagne et de Cetara), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions

météorologiques en mer;

^{1 bis} Comme le Vlaggetjesdagen (jour des petits drapeaux) et le Havendagen (jour du port) aux Pays-Bas.

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>132</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 13</Article>

Proposition de résolution

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'événements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées (*voir les exemples de l'Espagne et de Cetara*), afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

Amendement

13. invite les États membres à adopter des stratégies permettant de résoudre le problème lié au caractère saisonnier des activités touristiques, par exemple grâce à la création de festivals et d'événements gastronomiques, de fêtes, de parcs thématiques et de musées, afin que ces activités puissent être organisées toute l'année, indépendamment des conditions météorologiques en mer;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>133</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 13 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. invite les États membres à investir dans de telles initiatives et à en faire la promotion dans leurs propres régions en

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 74/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

ce qu'elles représentent des solutions alternatives à la pêche industrielle à grande échelle, intrusive et non locale, ces initiatives étant axées sur la communauté et durables d'un point de vue environnemental et socio-économique, afin de profiter aux régions locales et aux communautés côtières concernées;

Or. <Original>{EN}en</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>134</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Marco Affronte</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs; ***souligne la nécessité d'inscrire ces activités dans un cadre général cohérent de promotion d'un tourisme durable et responsable dans le bassin concerné;***

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>135</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné,
Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs; ***estime, dans ce contexte, que les GALP peuvent jouer un rôle important et qu'ils doivent, par conséquent, bénéficier d'un soutien financier adéquat;***

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>136</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de

coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs, ***en plus d'apporter une valeur ajoutée économique en vue de la diversification des activités de pêche;***

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>137</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques, ***les conserveries traditionnelles, les usines de transformation des produits de la pêche*** et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>138</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Renata Briano</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de coopération entre les entreprises du bassin méditerranéen de l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques, *les gestionnaires des sites Natura 2000 et des zones marines protégées* et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>139</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Sylvie Goddyn</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 14</Article>

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que les États membres, les régions et les parties intéressées partagent leurs meilleures pratiques, compte tenu du manque de

coopération entre les entreprises *du bassin méditerranéen de* l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

coopération *parfois observé* entre les entreprises *dans* l'Union européenne, dont découle une certaine fragmentation et une limitation des avantages économiques; observe qu'il est nécessaire de promouvoir la coopération entre les centres de recherches, les musées, les entreprises touristiques et les autres parties intéressées dans le but de développer des produits novateurs et durables qui répondent aux attentes des visiteurs;

Or. <Original>{FR} fr</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>140</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 15 bis (nouveau)</Article>

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. demande aux autorités et aux agences nationales de collaborer plus étroitement avec les agences de tourisme et d'accorder la priorité à la diversification de l'économie bleue, notamment eu égard au tourisme maritime et à ses secteurs complémentaires; relève que cela impliquerait également l'intégration de la pêche récréative en mer, le cas échéant, aux programmes d'offre touristique et aux campagnes marketing, en particulier pour les îles et les zones côtières; insiste sur le fait que la délivrance d'autorisations pour la double utilisation de navires de pêche, à la fois pour la pêche commerciale de petite envergure et la pêche artisanale et pour le tourisme maritime, y compris la pêche récréative touristique, doit être considérée comme une priorité, tout comme leur conversion subventionnée;

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>141</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 16</Article>

Proposition de résolution

16. invite la Commission, les États membres, les autorités locales et régionales, les acteurs du secteur et les autres parties intéressées à agir de façon ciblée et cohérente avec les politiques de l'Union qui ont une incidence sur le secteur de la pêche; souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire d'adopter un manuel de bonnes pratiques qui réunisse les exemples les plus pertinents de ces activités et encourage les autres entreprises à suivre cette voie; rappelle qu'il est également indispensable d'associer la communauté scientifique locale afin d'éviter tout problème environnemental;

Amendement

16. invite la Commission, les États membres, les autorités locales et régionales, les acteurs du secteur et les autres parties intéressées à agir de façon ciblée et cohérente avec les politiques de l'Union qui ont une incidence sur le secteur de la pêche *et de l'aquaculture*; souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire d'adopter un manuel de bonnes pratiques qui réunisse les exemples les plus pertinents de ces activités et encourage les autres entreprises à suivre cette voie; rappelle qu'il est également indispensable d'associer la communauté scientifique locale afin d'éviter tout problème environnemental;

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>142</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Izaskun Bilbao Barandica</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 16</Article>

Proposition de résolution

16. invite la Commission, les États membres, les autorités locales et régionales, les acteurs du secteur et les autres parties intéressées à agir de façon ciblée et cohérente avec les politiques de l'Union qui ont une incidence sur le secteur

Amendement

(Ne concerne pas la version française.)

de la pêche; souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire d'adopter un manuel de bonnes pratiques qui réunisse les exemples les plus pertinents de ces activités et encourage les autres entreprises à suivre cette voie; rappelle qu'il est également indispensable d'associer la communauté scientifique locale afin d'éviter tout problème environnemental;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>143</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Remo Sernagiotto</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 16</Article>

Proposition de résolution

16. invite la Commission, les États membres, les autorités locales et régionales, les acteurs du secteur et les autres parties intéressées à agir de façon ciblée et cohérente avec les politiques de l'Union qui ont une incidence sur le secteur de la pêche; souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire **d'adopter un manuel** de bonnes pratiques qui **réunisse** les exemples les plus pertinents de ces activités et **encourage** les autres entreprises à suivre cette voie; rappelle qu'il est également indispensable d'associer la communauté scientifique locale afin d'éviter tout problème environnemental;

Amendement

16. invite la Commission, les États membres, les autorités locales et régionales, les acteurs du secteur et les autres parties intéressées à agir de façon ciblée et cohérente avec les politiques de l'Union qui ont une incidence sur le secteur de la pêche; souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire **de favoriser l'échange** de bonnes pratiques qui **réunissent** les exemples les plus pertinents de ces activités et **encouragent** les autres entreprises à suivre cette voie; rappelle qu'il est également indispensable d'associer la communauté scientifique locale afin d'éviter tout problème environnemental;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Pozměňovací návrh <NumAm>144</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Barbara Matera</Members>

</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Návrh usnesení</DocAmend>
<Article>Bod 16 a (nový)</Article>

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

16a. vyzývá k využívání mechanismů zvláštní podpory (v rámci ENRF nebo pomocí jiných nástrojů), která může být využita ve výjimečných případech (přírodní katastrofy) v oblastech, ve kterých představuje rybolov a cestování za rybolovem jediný zdroj příjmů;

Or. <Original>{IT}it</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>145</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Liadh Ní Riada</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 17</Article>

Proposition de résolution

Amendement

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR), au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSD), etc.;

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR), au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSD), etc.; ***souligne que le tourisme maritime dépend d'une stratégie intégrée fournissant aux touristes des «formules» complètes et accessibles, mais qu'il dépend également de l'investissement de capitaux dans le développement d'infrastructures qui permettront aux touristes d'accéder aisément et en toute sécurité à l'océan lui-même;***

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>146</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Barbara Matera</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 17</Article>

Proposition de résolution

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR), au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), etc.;

Amendement

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR), au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), etc., ***et de favoriser des mécanismes de prêts à des conditions préférentielles qui permettent de contourner les obstacles particuliers rencontrés par les femmes dans le financement des projets susceptibles de relever des programmes nationaux;***

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>147</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Annie Schreijer-Pierik</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 17</Article>

Proposition de résolution

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR), au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), ***etc.***;

Amendement

17. estime qu'il est nécessaire d'encourager le financement de ce type d'actions grâce au FEAMP, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion (FC), au programme-cadre de recherche (PCR) ***et*** au Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), ***en étroite***

collaboration avec les conseillers de la Banque européenne d'investissement (BEI);

Or. <Original>{NL}nl</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>148</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Carlos Iturgaiz, Gabriel Mato, Verónica Lope Fontagné, Francisco José Millán Mon</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 18</Article>

Proposition de résolution

Amendement

18. invite la Commission à mener une étude sur les incidences sociales, économiques et environnementales (*du point de vue de la baisse des prises*) découlant de ces activités;

18. invite la Commission à mener une étude sur les incidences sociales, économiques et environnementales découlant de ces activités;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>149</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Maria Lidia Senra Rodríguez</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Paragraphe 18</Article>

Proposition de résolution

Amendement

18. invite la Commission à mener une étude sur les incidences sociales, économiques et environnementales (*du point de vue de la baisse des prises*) découlant de ces activités;

18. invite la Commission à mener une étude sur les incidences sociales, économiques et environnementales découlant de ces activités;

Or. <Original>{ES}es</Original>

</Amend><Amend>Amendement <NumAm>150</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>

<PathFdR>AM\1121948CS.docx</PathFdR> 84/85 PE<NoPE>602.763</NoPE><Version>v02-00</Version>

CS

<Article>Article 19</Article>

Proposition de résolution

19. invite les États membres et la Commission européenne à améliorer la collecte et la gestion des données relatives au tourisme lié à la pêche;

Amendement

19. invite les États membres et la Commission européenne à améliorer la collecte et la gestion des données relatives au tourisme lié à la pêche *et à l'aquaculture*;

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend>

<Amend>Amendement <NumAm>151</NumAm>
<RepeatBlock-By><Members>Norbert Erdős</Members>
</RepeatBlock-By>
<DocAmend>Proposition de résolution</DocAmend>
<Article>Article 20</Article>

Proposition de résolution

20. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au Comité économique et social européen et au Comité des régions ainsi qu'aux gouvernements des États membres et aux conseils consultatifs régionaux.

Amendement

20. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au Comité économique et social européen et au Comité des régions ainsi qu'aux gouvernements des États membres et aux conseils consultatifs régionaux/*départementaux*.

Or. <Original>{HU}hu</Original>

</Amend></RepeatBlock-Amend>